



GÉRER LES OPÉRATIONS RELATIVES À LA TVA ET À LA FISCALITÉ

OBJECTIFS

Établir la déclaration de TVA Appliquer les règles spécifiques de la TVA.

CONTENU

- Régime fiscal: le réel, réel simplifié, micro-entreprise.
- La TVA collectée et déductible.
- Calcul et établissement des déclarations CA3, CA4, CA12.
- Enregistrement des écritures comptables relatives à la TVA.
- Champ d'application de la TVA.
- Les règles intra-communautaires et hors CEE.
- Les règles TVA sur encaissement.
- Les cessions d'immobilisation.

PRÉ-REQUIS

Connaître les opérations courantes.

PUBLICS

Tout public

VALIDATION

Attestation de fin de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta

SERVICES VALIDEURS

Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

21 heures

Contacts

GRETA NORD ISERE

GRETA NORD ISERE

Le Transalpin 2

33 avenue d'Italie

38307 BOURGOIN-JALLIEU

Tél : 0474280486

Courriel : gretanisere@ac-grenoble.fr



FICHE FORMATION

Mise à jour le 21 Juillet 2015

